



pose mal faite de fenetres sur bac acier avec fuite

Par **pouloka**, le **24/11/2011** à **15:50**

Bonjour

un artisan est venu installer des fenetres velux sur ma toiture en bac acier (decoupage du toit pour pose, chevetres, et étanchéité). Il a mis du paxalu collé au chalumeau en étanchéité alors que celui n'est nullement noté sur le devis où c'est écrit zinc. Il y a des fuites depuis le départ et qui sont toujours là malgré 4 interventions donc j'ai envoyé 3 LR/AR pour leur demander de venir faire les travaux dans les règles de l'art et de fournir la garantie décennale, ce qu'elle refuse de donner soit disant que les travaux n'y sont pas soumis

Donc question:

ai je droit à la garantie décennale

a-t-il l'obligation de venir faire les travaux dans les règles de l'art (devis et recommandations velux)

Puis je demander des dommages et intérêts:

pour retard et blocage des travaux car je ne puis terminer les travaux (c'est une création de pièces, BA13 à mettre, peinture, parquet) si l'étanchéité n'est pas faite

pour manque à gagner car aussi les studettes que je crée sont destinées à la location

Merci d'avance de vos réponses

Pouloka